

Retraites : cette année encore, les revalorisations passeront à la trappe

Le gouvernement est toujours à la recherche de petites et grandes économies pour rentrer dans les rangs et faire plaisir à Bruxelles. Et ces économies se font bien entendu sur le dos des familles et des Français. Après avoir touché aux allocations familiales et réduit les dotations aux communes (ce qui a augmenté les impôts locaux), ce sont les retraites qui vont être retouchées. Ou pas, en fait : c'est un nouveau gel des retraites qui s'annonce pour octobre 2015.

"C'est pas nous, c'est l'inflation !"

Comment le gouvernement compte se justifier de ne pas revaloriser les retraites au 1er octobre 2015 alors qu'elles sont gelées depuis avril 2013 (ce qui signifie que depuis deux ans les retraités ne touchent pas un centime de plus chaque mois) ? Avec une réponse toute trouvée : c'est la faute à l'inflation.

Et ce n'est pas une excuse que le gouvernement pourrait trouver... il l'a déjà fait. Pour Bercy : "C'est la simple application des règles de revalorisation qui prévoient que les pensions sont revalorisées au 1er octobre de chaque année en cours".

Du coup "Avec une inflation zéro, la règle donne zéro revalorisation." Magique ! Et puis ça fait des économies alors bon, pour une fois on ne va pas se plaindre que l'inflation est nulle !

Il n'y a pas de perte de pouvoir d'achat

L'argument "zéro inflation, zéro revalorisation" est encore mieux que ça : il permet au gouvernement de rassurer les retraités. En effet pour Bercy il n'y aura pas de "perte de pouvoir d'achat" ce qui est, en soit, logique : l'inflation est nulle donc les prix n'augmenteront pas. Sauf que...

Sauf que ce n'est pas tout fait vrai : au premier janvier 2016 ce seront les loyers qui augmenteront ; une hausse du prix du gaz est prévue pour cet été ; l'inflation peut même remonter à tout moment ; les impôts locaux augmentent ; et qui sait si le contrôle ne décide pas d'ici octobre 2016 de bondir ?

Ah, et ne vous attendez pas du gouvernement un "coup de pouce"... c'est pas du tout prévu par le programme de stabilité 2015-2018 que le gouvernement a présenté mercredi 15 avril 2015.

Il va donc falloir attendre octobre 2016 pour que les pensions soient revalorisées... peut-être.